



PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

Service  
milieux et ressources  
naturelles

Affaire suivie par :

Vincent Saint-Eva

Tél : 03 20 40 43 89

Le Directeur Régional

A

Monsieur le Directeur Départemental des  
Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais  
Service Eau et Risques  
Guichet Unique de la Police de l'Eau  
100 Avenue Winston Churchill  
62022 Arras SP 7

[vincent.saint-eve@developpement-durable.gouv.fr](mailto:vincent.saint-eve@developpement-durable.gouv.fr)

Lille, le 18 JAN. 2013

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, suite à la consultation relative au projet d'aménagement de la ZAC de la  
Turquerie sur les communes de Calais et Marck-en-Calais

Vous avez bien voulu me transmettre, dans le cadre de l'évaluation environnementale des  
projets prévue par l'article L122-1 du Code de l'Environnement, le dossier relatif au projet  
d'aménagement de la ZAC de la Turquerie sur les communes de Calais et Marck-en-Calais  
ayant fait l'objet d'un accusé de réception en date du 18 octobre 2012.

Aucun avis n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la présente information  
relative à l'absence d'observations sera jointe au dossier d'enquête publique. Cette information  
figurera également sur le site internet de la DREAL du Nord - Pas-de-Calais.

Pour le préfet et par délégation,  
le directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement

Michel Pascal